

## Charte éditoriale de la revue *Diversité*

- L'article n'est pas rémunéré.
  - L'auteur doit donner une autorisation de publication en ligne.
- Précisez vos titres/fonctions et lieux d'activité à faire figurer avec la signature et spécifiez si vous souhaitez qu'apparaisse votre adresse électronique. Merci, par ailleurs, de joindre un résumé de l'article.
- Quand un article est reçu, il peut être rapidement mis en page. **Ne jamais renvoyer une nouvelle version de l'article** mais éventuellement des corrections facilement repérables ou les réponses aux questions qui peuvent être posées par le secrétariat de rédaction.
  - Ne mettre que la bibliographie (**récente !**) se rapportant à l'article.
  - L'article adressé à la rédaction doit compter un **maximum de 25 000 signes**, notes et bibliographie comprises (format informatique de traitement de texte courant : word, rtf, etc.)
  - La copie de l'auteur doit comporter le titre (éventuellement un sous-titre) et les intertitres souhaités.
- Dans un souci de cohérence éditoriale, **la rédaction de *Diversité* se réserve le droit de modifier titre, sous-titre et intertitres, et/ou d'en ajouter si elle le juge nécessaire ainsi que de réduire les bibliographies.**

• Les schémas, figures, histogrammes, etc. (plus généralement toutes images) seront joints à l'article en format **jpeg ou pdf exclusivement** (1 figure par fichier, en noir et blanc). Sinon, ils sont à envoyer à la rédaction, **tirés sur papier**, dans une qualité numérisable. Nous vous rappelons que la revue est imprimée en noir et blanc et que les couleurs, dans les histogrammes par exemple, peuvent prêter à confusion une fois en noir et blanc. **Merci d'en limiter l'usage au nécessaire.**

### Règles de présentation

- L'auteur suivra les règles classiques de la typographie française, qu'on trouve facilement sur certains sites comme ([perso.univ-lyon2.fr/~poitou/Typo/t10.html](http://perso.univ-lyon2.fr/~poitou/Typo/t10.html)) ou bien : [www.tlfq.ulaval.ca/axl/monde/regles-typo.htm](http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/monde/regles-typo.htm)). Jamais de mots entiers en capitales (noms propres ou autres).
- Pour les bibliographies, on suivra les modèles (cf. infra pour plus de détails) :
  - AUTES M. (1999b) *Les Paradoxes du travail social*, Paris, Dunod.
  - SORBETS C. (2005) « La dynamique du fluide », in J. Faget (dir.) *Médiation et Action publique*, Paris, PUF, coll. « Le territoire du politique : politique du social ».
  - BALME R., FAURE A. et MABILEAU A. (dir.) (1999) *Les Nouvelles Politiques locales*, Presses de Sciences po.
  - ESPING-ANDERSEN G. (1990) *The Three Worlds of Welfare Capitalism*, Cambridge University Press.

## QUELQUES RAPPELS DE COMPOSITION TYPOGRAPHIQUE

### CHIFFRES

Les chiffres, *hors tableaux*, sont écrits en toutes lettres, *sauf* :

Les années – en chiffres, et au complet : années 1980, 1990, 2007.

Les âges : 15 ans.

Les classes : 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 2<sup>nd</sup>e, 1<sup>re</sup> ; mais : terminale, et : CP, CE1, CE2, CM1, CM2.

Les cycles du cursus scolaire : cycle 1, 2, 3...

Les siècles (petites capitales) : xviii<sup>e</sup>, xix, xx<sup>e</sup> siècle

Les arrondissements (capitales) : I<sup>er</sup>, II<sup>e</sup>, III<sup>e</sup>, X<sup>e</sup>, XX<sup>e</sup> arrondissement

Les numéros de pages dans une citation : p. 7, p. 521-525. [NOTA : on ne double pas le « p » dans ce cas.]

### SIGLES

Les sigles, lors de leur première occurrence, sont développés, suivi de leur abréviation entre parenthèses ; ils sont ensuite repris dans leur forme abrégée :

« La Délégation interministérielle à la ville (DIV) [...]. La DIV est... »

### MAJUSCULES OU MINUSCULES ?

On mettra une capitale initiale au *premier terme d'un nom propre* :

Délégation interministérielle à la ville (DIV)

Conseil régional d'Île-de-France

Direction de l'équipement de la Seine-Saint-Denis

École de Chicago

Ville de Paris

La Sécurité sociale

La Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ)

### ITALIQUE

L'*italique* est réservé :

1) aux termes (mot(s), expression(s), phrase) que l'on souhaite souligner ou mettre en valeur :

Ce n'est pas *l'emploi* du mot qui pose problème, mais *son apparition réitérée* dans le texte.

2) aux citations de témoignages propres à un texte, quand ces témoignages, issus par exemple d'une enquête, viennent appuyer ou illustrer le développement de l'article :

Selon le professeur, Jean « *est instable et très fortement perturbé* » (interview collègue Jean-Moulin).

3) aux mots ou expressions étrangers (latin, anglais, etc.), sauf mots et expressions intégrés et couramment employés (a priori, week-end, cluster, lazzi...).

Selon le professeur, *in fine*, Jean est plutôt un élève sympathique.

Les citations d'ouvrage, sauf volonté particulière de soulignement, sont donc indiquées *en caractères romains* et entre guillemets :

Selon l'auteur, « ce n'est pas *l'emploi* du mot qui pose problème, mais *son apparition réitérée* dans le texte ». [Termes ici en italique en italique ou soulignés dans le texte original.]

Selon l'auteur, « ce n'est pas *l'emploi* du mot qui pose problème, mais *son apparition réitérée* dans le texte » [c'est moi qui souligne]. [Termes ici en italique en romain dans le texte original.]

### APPELS DE NOTE ET NOTES DE BAS DE PAGE

On essaiera, autant que possible, de réserver les notes de bas de page à des informations complémentaires venant préciser le texte. Dans cet esprit, on regroupera en fin d'article l'ensemble de la bibliographie (voir *infra*), en y faisant référence directement dans le texte.

Selon l'auteur, « ce n'est pas *l'emploi* du mot qui pose problème, mais *son apparition réitérée* dans le texte » (Dupont, 1982).

Selon l'auteur, « ce n'est pas *l'emploi* du mot qui pose problème, mais *son apparition réitérée* dans le texte » (Dupont, 1982, p. 32).

<sup>9</sup>Dupont précise par ailleurs dans son nouvel ouvrage que « cet emploi est de toute façon problématique » (Dupont, 2006).

### BIBLIOGRAPHIE

La bibliographie est classée selon les occurrences suivantes :

- 1) ordre alphabétique des noms,
- 2) date,
- 3) ordre alphabétique des titres.

ALLIES P. (1980) *L'Invention du territoire*, Paris, PUF.

AUTES M. (1991) « Le territoire, un nouveau mode de gestion des populations », in MIRE-Ten, *Le RMI à l'épreuve des faits*, Paris, Syros.

AUTES M. (1999a) « Les institutions face au débordement social », *Informations sociales*, n° 76.

AUTES M. (1999b) *Les Paradoxes du travail social*, Paris, Dunod.

BALME R., FAURE A. et MABILEAU A. (dir.) (1999) *Les Nouvelles Politiques locales*, Paris, Presses de Sciences po.

- DI MÉO G. et PITTE J.-R. (2001) *Géographie sociale et Territoire*, Paris, Nathan Université.  
 GREFFE X. (2002) *Le Développement local*, La Tour-d'Aigues, L'Aube.  
 ION J. (1991) *Le Territoire à l'épreuve du travail social*, Toulouse, Privat.  
 LAFORE R. (2005) « Acte II de la décentralisation et l'action sociale », in « La décentralisation en matière sociale », *Revue du droit sanitaire et social*- janvier-février, n° 1.  
 SORBETS C. (2005) « La dynamique du fluide », in J. Faget (dir.) *Médiation et Action publique*, Paris, PUF, coll. « Le territoire du politique : politique du social ».

#### Composition des entrées bibliographiques

- 1) Nom(s) auteur(s) en majuscules (en ordre alphabétique), suivi(s) de l'initiale du prénom :  
 BALME R., FAURE A. et MABILEAU A. (dir.) (1999) *Les Nouvelles Politiques locales*, Presses de Sciences po.
- 2) Date, avec éventuellement, la date de la première édition entre crochets :  
 AUTES M. (2004 [1999]) *Les Paradoxes du travail social*, Paris, Dunod.
- 3) Titre (ouvrage ou revue) en italiques avec capitales au premier mot et :
- 4)
  - au nom suivant l'article *défini* (uniquement celui-ci et dans cet ordre) :  
*Les Paradoxes du travail social*, Paris, Dunod.
  - à l'article *défini* et à l'adjectif précédant le nom :  
*Les Nouvelles Politiques locales*, Paris, Presses de Sciences po.
  - (- Mais : )  
*La Politique agricole commune*, Paris, Presses de Sciences po.
  - à l'article seul s'il est *indéfini*, ou à tout autre premier mot qui n'est pas un article :  
*Que faire ?*, Moscou, Éd. du Progrès.
- 5) Ville, éditeur, collection (« coll. ») entre guillemets avec majuscule initiale :  
 Paris, PUF, coll. « Le territoire du politique : politique du social ».

#### Article dans ouvrage ou revue

- AUTES M. (1991) « Le territoire, un nouveau mode de gestion des populations », in MIRE-Ten, *Le RMI à l'épreuve des faits*, Paris, Syros.  
 LAFORE R. (2005) « Acte II de la décentralisation et l'action sociale », in « La décentralisation en matière sociale », *Revue du droit sanitaire et social*- janvier-février, n° 1.  
 SORBETS C. (2005) « La dynamique du fluide », in J. Faget (dir.) *Médiation et Action publique*, Paris, Puf, coll. « Le territoire du politique : politique du social ».

#### DIVERS

- un(e) auteur(e)
- une chercheuse
- conduite(s) à risque (*sing*)
- Deuxième Guerre mondiale, Grande Guerre
- dispositifs relais
- école : le rôle de l'école (*e minuscule*)
- École de Chicago (*capitale à école*)
- État-providence
- femme(s)-relais (appellation entrée dans la nomenclature des métiers, y compris lorsque ce sont des hommes qui l'exercent, comme pour les sages-femmes) ; *mais* : dispositif relais (sans trait d'union)
- groupe-classe
- un hors-série, un numéro hors série
- Inspection générale ; *mais* : inspecteur d'académie, inspection pédagogique
- Internet, Web
- personne ressource (sans trait d'union)
- zones d'éducation prioritaires (ce sont les zones qui sont prioritaires, hélas !)

#### Pour information :

La revue *Diversité – Ville-École-Intégration* (sous ce nom depuis mars 2004) a été créée en 1973 comme :  
*Migrants Formation* (octobre 1973 - mars 1998)  
*VEI. Ville École Intégration* (juin 1998 - décembre 1999)  
*VEI Enjeux* (mars 2000 - mars 2002)  
*Ville-École-Intégration Enjeux* (juin 2002 - mars 2004)